

Notes du CSE

Lundi 17 novembre 2025



Pour la CFTC, cette année est ressentie comme particulièrement faible en activité (lignes fermées durablement, interrogations du personnel).

À relativiser, selon la direction, pour qui la baisse s'est fait ressentir jusque fin septembre, et comparé aux mesures prises par le passé (fermeture), plus l'imprévisibilité des commandes Batam, ainsi que les objectifs de réduction de stock demandés en central.

CFTC : Un re démarrage est à prévoir après les inventaires ? Qu'en dit la direction France ?

Dir. : C'est plutôt la variation client qui nous impacte. Il y a un manque de vision et de fortes pressions au niveau du prix des matières. À ce titre, un travail sur l'apport de rebroyé (moulage) est en cours, ainsi que sur le recyclage de pastilles d'argent. Côté moulage, des marchés sont actuellement à l'étude.

Nouvelle laveuse Rémini :

Le moyen sera plus capacitaire et automatisé que le moyen actuel, et sans bain de lessive acide. Elle arrivera semaine 52, en qualification (à côté de la pressmac 2). La mise en place définitive sera semaines 15 et 16. La machine est actuellement chez FISA en Italie.

Quai :

Le projet permettrait de supprimer les risques liés à la cohabitation chariots/ piétons et d'augmenter notre capacité de stockage. Les zones d'entrée et de sortie seraient bien distinctes, avec un agrandissement de 500m². Dans sa version actuelle, le délai de retour sur investissement freine cette ambition.

Rapport annuel Santé :

Pour la CFTC, il faut que la prévention soit la meilleure possible car les options de maintien dans l'emploi risquent de diminuer. Notamment pour les personnes vieillissantes (pyramide des âges). L'entreprise en sortirait également gagnante selon la conclusion de l'analyse « coût-bénéfice ». Pour la direction, effectivement, l'équilibre des solutions n'est pas facile à trouver.

CFTC : A-t-on des éléments par rapport au travail en équipe ? Dr : non. Mais l'âge avançant, les dérèglements d'horaires (sommeil et alimentations) peuvent influencer sur l'état de santé.

Projet de nouveau niveau de Collaborateur référent

Avec la disparition des coefficients, la CFTC avait remonté le problème de la valorisation des salariés (différences d'expérience, de compétences, de connaissance, de polyvalences et compétences, etc...). Problème également pour les managers lors des évaluations. Un premier système de prime à la poly compétence a été créé. Dans un cadre de politique de rémunération plus large, la direction présente un projet d'évolution de la méthodologie d'évaluation des postes non-cadres : **Le niveau de Collaborateur Référent.**

Selon nous, CFTC, on fera porter aux référents des missions qui rejoignent une partie des missions du team Leader, pour un espace salarial légèrement plus élevé, sans perspectives « long terme » (si changement de poste ou autre...). Nous craignons que ce ne soit pas très attractif.

De plus, les personnes qui, actuellement, font en sorte d'améliorer leur poly compétence pour prétendre à la prime, devront malgré tout voir leurs efforts récompensés, au risque d'être frustrées. Les nouveaux espaces salariaux créés ne doivent pas non plus conduire à diminuer l'enveloppe d'augmentations allouée pour le restant du personnel.

Questions CFTC

Quand sera repositionnée l'Arburg rotative qui est au 9/38 Au Surmoulage ? La date du retour est conditionnée par le départ de la vis sécable 1 qui partira en Q2 2026. Nous avons beaucoup de déménagements planifiés sur cette fin d'année et nous souhaitons éviter de trouver des emplacements temporaires successifs.

Des bornes de recharge voiture électrique seront-elles installées sur le parking du personnel ? Cela fait lien avec le projet photovoltaïque qui est aujourd'hui en suspens. On va devoir faire évoluer la borne existante (badge) du fait des réglementations urssaf. (La recharge deviendra payante)

Les filtres des fontaines à eau sont-ils régulièrement changés ? Oui. Cela est à la charge du service SERE. Le dernier changement date d'il y a 6 semaines. L'idée c'est de la faire une fois par trimestre.

Quel est le nombre de jours consécutifs de travail de nuit pour avoir le compte de pénibilité ? Pour être éligible à la déclaration au titre de la pénibilité de travail de nuit, il faut avoir réalisé un minimum de 100 nuits sur l'année civile.

Lors du passage d'un régleur pour deux lignes de contacts l'EVRP a-t-il été réalisé ? Il n'y a pas eu d'EVRP à proprement parler puisque le poste est resté le même. En revanche, l'atelier pour mesurer la charge individuelle a eu lieu.

Pourquoi imposer des congés ou JRTT sur des modulations basses pour les personnes qui n'ont pas de modulations hautes en stock ? Il y a eu une erreur dans la communication mais elle a été corrigée le lendemain et personne n'a eu de CP ou JRTT posé sur des modulations basses.

Quand sera réaménagé le mini Claireau ? Le local doit d'abord être évacué de ce qu'il l'encombre. Il faudra prévoir également un système (badge ?) plus sécurisé pour l'accès.

Qu'en est-il des cours d'anglais ? Nous n'avons pas eu trop d'info. Un point sur les inscriptions et besoin a été fait en concertation avec les managers. On attend des disponibilités d'enseignant. Il y a eu une sélection car il y a eu beaucoup d'absence l'an passé.

Evènements et dates à retenir :

Semaine de l'industrie (du 17 au 21 novembre), Visite de l'école Centrale Supélec (le 19 novembre), Animations Movember le 20 novembre, Premier tour du scrutin des élections professionnelles (du 21 au 27 novembre), Repas de service le jeudi 11 décembre (et le vendredi 12 décembre pour les équipes de nuit), repas de Noël le 16 décembre.



[Vous aimez ce contenu ? Soutenez vos candidats CFTC](#)